



Du 30 septembre 2026

District de Savoie de Football

B.P. N° 401 - 73004 CHAMBÉRY CEDEX

Tél : 04 79 33 84 45 ou 06 06 88 69 81

Email : district@savoie.fff.fr

Site : <http://savoie.fff.fr>



FOOT EN MARCHANT

Le district envisage de mettre en place une formation **FOOT EN MARCHANT**.

Si vous êtes intéressés, merci d'envoyer un mail au district avant le 4 octobre.

La commission technique mettra en place la formation sur un samedi de 9h30/10h à 16h/16h30 courant novembre.

Le Président,
Fabien FONTAINE



SOMMAIRE

Comité Directeur	page 2
Secrétariat	page 3
Commission FAFA	pages 4 à 7
Commission Sportive	pages 8 à 10
Commission des Jeunes	pages 11 à 18
Commission Futsal	pages 19 à 22
Commission des Coupes	pages 23 à 28
Commission Féminines	page 29

Commission Critérium Féminin séniors	page 30
Commission Technique	pages 31 à 33
Commission des Arbitres	pages 34 à 37
Commission Statut de l'Arbitrage	pages 38 à 40
Commission Prévention et Ethique	page 41
Commission de Discipline	pages 42 à 44
Annexes :	page 45



Partenaire du District de Football de Savoie



Chaque fois qu'il s'agit de
faire vivre le Football, nous
saisissons la balle au bond.



COMITÉ DIRECTEUR

Lundi 28 septembre 2026

Président : Mr ANSELME

Présents :

Mmes. VINIT- TRILLAT - LEFEVRE - JULLIARD

Mrs. CRESTEE – COHEN – SOARES – JANET - VALENTINO – GACHET – TOGNET – YSARD - SPADA – FONTAINE – SAILE
– GALLET - CAREGLIO – DESMARIEUX - ELHOMBRE

Excusés :

Mme. LECHALARD

Mrs. GUICHARD – CLEMENT – HUNSTEDT

.....

NOTE AUX CLUBS – ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'A.G. du district aura lieu le samedi 19 juin 2027 après-midi. Les clubs intéressés doivent faire acte de candidature au district **avant le 30 novembre 2026**.





SECRÉTARIAT

Réunion du lundi 28 septembre 2026

Correspondances Reçues

Courriers reçus du 21 septembre au 28 septembre 2026

Correspondances Transmises aux Commissions suivantes

Courrier Divers :

F.C. DES BAUGES - HOURIA BOUABDALLAH - AS MONTAGNY

Commission des Règlements :

Kylian TOSSE

Commission Sportive:

ENT.S. DRUMETTAZ MOUXY (3) - A.S. MONT JOVET BOZEL (2) - F.C. DES BAUGES - AIX F.C. (2) - U. OLYMPIQUE ALBERTVILLE (2) - F. C. CHAMBOTTE - C.A. YENNOIS - F.C. DU NIVOLET - A.S. D'UGINE - F.C. ST BALDOPH - GROUPEMENT JEUNES LA SAVOYARDE - ENT. S. DE TARENTAISE (3) - F.C. ST MICHEL SP. (5) - U.S. CHARTREUSE GUIERS (2) - AS-THONON - ASSOCIATION FUTSAL K-PUC1 MONTMELIAN - F.C. VILLARGONDRAN - CHAMBERY SPORT 73 - ENT. FOOTBALL CHAUTAGNE - A.S. DE BARBERAZ (2) - F.C. SUD LAC - U.S. LA MOTTE SERVOLEX (2) - GROUPEMENT JEUNES LA SAVOYARDE (2) - ST PIERRE SPORT FOOTBALL - F.C. LA ROCHETTE - FC DE HAUTE TARENTAISE (2) - J.S. CHAMBERIENNE '2) - ENT. FOOTBALL CHAUTAGNE – USC AIGUEBELLE – GROUPEMENT JEUNES DE L'AVANT PAYS SAVOYARD - A.S. MONTAGNY – MARTHOD SP – CHAMBERY SAVOIE FOOTBALL – CUINES LA CHAMBRE VAL D'ARC – FUTSAL BOURGET UNITED – COGNIN SP - F.C. ST MICHEL SP – Kamal AMLIL – AS HAUTE COMBE DE SAVOIE - C.A. MAURIENNE F. ST JEAN DE MAURIENNE – CLUB SPORTIF DE BELLEYSAN – LE HAUT FOOTBALL CLUB DE CHAMBERY – CŒUR DE SAVOIE FOOTBALL

Commission De Discipline

Courrier:

F.C. ST BALDOPH - ENT. FOOTBALL CHAUTAGNE - HOURIA BOUABDALLAH

Rapport :

A.S. MONTAGNY - Mohamed DAIF– Evan LEBRETON - ENT. FOOTBALL CHAUTAGNE

Commission Des Arbitres :

CHEVALLIER Michel (2) -KHELIL HADI – Denis CRESTEE - C.A. MAURIENNE F. ST JEAN DE MAURIENNE - Jacky MESTACH - Kylian TOSSE - Bastien SAGNIER - F.C. ST MICHEL SP – US PONTOISE – Nicolas DECAUX – Sofiane BOUDRA

Commission des Coupes :

MARTHOD SP – Aïssa BEKSAS – ENT VAL D'HYERES – E.T.S LE BOURGET DU LAC

Commission FMI :

MARTHOD SP. – FC LA ROCHETTE

Commission Ethique et Incivilité :

A.S. MONTAGNY - HOURIA BOUABDALLAH - ENT. FOOTBALL CHAUTAGNE

Commission des Terrains :

Communauté de Communes du LAC D'AIGUEBELETTE



COMMISSION FAFA

Lundi 28 septembre 2026

Information F.A.F.A. – Saison 2026/2027

Le FAFA lance sa saison 2026-2027 avec de nouveaux dispositifs et des moyens renforcés

Clubs, instances et collectivités locales peuvent dès à présent consulter les nouveaux cahiers des charges et déposer leurs dossiers de demande de financement. Cette nouvelle saison 2026-2027 s'inscrit dans une dynamique renforcée, avec de nouveaux dispositifs et des moyens en hausse, conformément aux engagements annoncés par le président de la FFF, Philippe Diallo, lors de la Conférence nationale du Football en novembre dernier.

Information F.A.F.A. Equipement – Saison 2026-2027

Veuillez trouver, ci-dessous le lien vous permettant de télécharger les documents (cahier des charges et imprimés).

[Cahier des charges FAFA Equipements clubs collectivités 2026 2027](#)

Date limite de réception des dossiers au District de Savoie de Football : 30 NOVEMBRE 2026 :

ATTENTION : Depuis juillet, la FFF ne subventionne plus les filets pare-ballons. Pour l'éclairage, il faut que les travaux correspondent à une augmentation de classement.

Priorité sera donnée aux communes n'ayant pas encore reçu d'aide. A noter que les montants de subvention indiqués sont sous réserve de l'enveloppe allouée au District de Savoie et des dossiers en cours pour la saison 2026-2027. La répartition s'effectuera au début de l'année 2027.

La Commission reste à votre disposition.

Les nouveautés sur la saison 2026-27 :

1. La création de deux nouveaux dispositifs :

- **Le FAFA Fonds de Solidarité** : il permet d'accompagner les clubs et les collectivités confrontés à des événements majeurs (catastrophes naturelles, accidents graves ou dégradations criminelles) compromettant la continuité de l'activité sportive et/ou associative.
- **Le FAFA Matériel** : il permet d'accompagner les clubs dans l'acquisition d'équipements indispensables à leur fonctionnement (matériel sportif, informatique, électroménager ou mobilier pour les espaces de vie). L'aide prendra la forme d'un bon d'achat dématérialisé Le Corner de 500 €, attribué une seule fois par club sur la période 2026-2029.



2. La mise en place d'abondements financiers pour les projets à l'attention du public féminin*

Afin de soutenir le Plan Mixité de la FFF et de favoriser l'accès des pratiquantes à des installations adaptées, certains projets d'équipements participant au développement de la pratique féminine pourront bénéficier d'un abondement financier de la part de la FFF.

Les natures de projet éligibles sont :

- Création d'un éclairage
- Création ou extension de vestiaires
- Création d'un terrain de Football éclairé à 8 en gazon synthétique

3. Le maintien des modalités de financement pour les terrains nouvelles pratiques

La revalorisation des aides forfaitaires du FAFA pour les terrains de Foot5 et de Futsal, décidée en janvier 2026, est reconduite pour la saison 2026-2027.

Les porteurs de projets pourront solliciter une aide allant jusqu'à **50 000€** pour ce type d'équipement. Pour les terrains de Futsal, l'aide sera variable selon le type de revêtement et l'éclairage ou non de l'installation.

Nouveauté : pour être éligibles au dispositif, les clubs supports devront impérativement proposer une offre de pratique féminine ou développer un projet de création de cette dernière.

Information F.A.F.A. Transports – Saison 2026/2027

Le budget alloué pour la Savoie pour cette saison est de 11 700 €, montant qui pourra être éventuellement augmenté en fonction du nombre de dossiers des autres districts de la Ligue Auvergne Rhône Alpes.

Date limite de dépôt des dossiers : **21 NOVEMBRE 2026, sur l'application.**

Vous devez informer le district avant le dépôt du dossier sur l'application.

Par ailleurs, il est maintenant possible de louer un véhicule en LLD. Selon le modèle choisi, le coût résiduel est de l'ordre de 250 €. Pour la Savoie, le quota est de 1 véhicule, peut-être 2.

Voir le dossier avec le lien en rubrique.

La Commission reste à votre disposition.

Les nouveautés sur la saison 2026-2027 :

- À compter du 1er juillet 2026, le FAFA Transport est de nouveau réservé à l'acquisition de **véhicules Volkswagen** auprès d'un concessionnaire agréé.
- Les projets d'acquisition d'un véhicule profitant à une section féminine pourront faire l'objet d'un abondement financier de la part de la FFF.
- La FFF lance un nouveau dispositif d'aide réservé à la location longue durée (LLD). Les clubs amateurs peuvent bénéficier d'une aide financière de la FFF pour la location longue durée (LLD) d'un véhicule Volkswagen hybride ou électrique (concessionnaire agréé Volkswagen). Il s'agit d'un contrat unique



PV N° 788 du 30 septembre 2026

négocié directement par la FFF auprès de Volkswagen pour le compte des clubs amateurs. Ce partenariat permet aujourd'hui aux clubs d'avoir accès à une gamme de véhicules de qualité tout en profitant de remises exceptionnelles

Grâce à un partenariat négocié avec Volkswagen, ils accèdent à des conditions tarifaires avantageuses et à une gamme de véhicules de qualité via les concessionnaires agréés.

MODALITÉS DE FINANCEMENT Sous réserve du strict respect du présent cahier des charges, une subvention peut être accordée selon les modalités de financement en vigueur, à savoir : L'application de cette modalité de financement est dans la limite du nombre de dossiers pouvant être soumis par la Ligue à la FFF. La décision définitive d'attribution est prise par le Comité Directeur de la Ligue sur proposition de la Commission Régionale dédiée.

- ***Pour en savoir plus sur les abondements réservés aux projets destinés au public féminin, consultez la note explicative**

Information F.A.F.A. Emploi – Saison 2026/2027

Le volet emploi pour cette période sera ouvert à partir du mois de mars 2027. Les clubs devront se rapprocher des référents emplois de leur ligue régionale dès décembre 2026 pour connaître les modalités du dispositif 2027-2028

Information F.A.F.A. Formation – Saison 2026/2027

Les dossiers de demande de financement peuvent être déposés dès maintenant. Nous vous invitons à prendre connaissance des modalités du dispositif figurant dans le cahier des charges et à adresser vos demandes dans les délais impartis. Pour toute question ou pour être accompagné dans la constitution de votre dossier, n'hésitez pas à vous rapprocher de votre interlocuteur habituel.

Cahier des charges – Saison 2026/2027

Liens cahiers des charges 2026-2027 :

[Cahier des charges FAFA Equipements clubs collectivités 2026 2027](#)

[Cahier des charges Foot5 2026-2027](#)

[Cahier des charges Futsal 2026-2027](#)

[Cahier des charges Beach Soccer 2026 2027](#)

[Cahier des charges Futnet 2026 2027](#)

[Cahier des charges Fonds de Solidarité 2026 2027 \(pour les événements qui ont lieu à partir du 01/07/2026\)](#)

[Cahier des charges FAFA Matériel 2026 2027](#)

[Cahier des charges FAFA Transport \(LLD\)](#)

[Cahier des charges FAFA Transport \(achat\) 2026 2027](#)

[Cahier des charges FAFA Transport \(bornes de recharge\) 2026 2027](#)

[Cahier des charges FAFA Formation 2026 2027](#)



Courriels reçus

- **FC QUEIGE BEAUFORTAIN** : demande de renseignements pour une réfection de terrain.
Un courriel de réponse vous a été adressé.
- **Communauté de Communes du LAC D'AIGUEBELETTE** : projet engagé en lien avec AS NOVALAISE pour aménagement d'un terrain de football A8 en gazon synthétique avec éclairage.
Un courriel de réponse vous a été adressé.
- **AS NOVALAISE** :
Votre projet N° 9 ne peut être subventionnable, uniquement que s'il prévoit un éclairage LEDS (100 lux).
Un courriel de réponse vous a été adressé.
- **ENTRELACS** : Courrier émanant de différentes personnalités concernant une demande de subvention F.A.F.A. au sujet d'une transformation de terrain en gazon synthétique.
Dossier hors délai, après renseignements, le stade est déjà terminé et utilisé par le club FC CHAMBOTTE.
Pour information, la commune d'ENTRELACS a obtenu une subvention pour l'éclairage du stade.
Un courriel sera adressé à la Commune.
- **COGNIN SPORTS** : demande de renseignements pour Subvention Matériels
- **BIOLLAY FC** : demande de renseignements pour Subvention Matériels

Un courriel de réponse vous a été adressé.
Vous devez vous connecter sur la plateforme www.lecorner.fff.fr et compléter l'onglet N° 4.
- **US MODANE** : rénovation de moquette STADE DE LOUTRAZ.
Un courriel de réponse vous a été adressé.
- **COMMUNAUTE COMMUNES CŒUR MAURIENNE ARVAN**
 - Éclairage : ce projet ne sera éligible que s'il permet un changement de niveau de classement et réalisé en LEDS (projet N° 3)
 - Main courante (projet N° 4)
Les projets Tunnel et Pare-ballons ne sont pas subventionnables.

Un courriel de réponse vous a été adressé.
- **ST LAURENT DU PONT**
Projet arrosage : projet subventionnable uniquement pour les installations classées de T2 à T4. (projet N° 6)
- Remplacement main courante correspond au projet N° 4
Un courriel de réponse vous a été adressé.

A noter que les montants de subvention indiqués sont sous réserve de l'enveloppe qui sera allouée au District de Savoie et des dossiers en cours pour la saison 2026/2027. La répartition s'effectuera au début de l'année 2027 (**31 janvier 2027**).

Priorité sera donnée aux communes n'ayant pas encore été aidées.
Tous les dossiers devront être impérativement présentés par les collectivités.



COMMISSION SPORTIVE

Président : Jacky GACHET 06 12 22 99 82

SÉNIORS

Responsable : Cédric YSARD 07 71 01 89 31

Adjoint : Sauveur MICALLEF 06 23 06 49 93

Réunion du lundi 28 septembre 2026

Présents : Jacky GACHET, Cédric YSARD

Excusé : Sauveur MICALLEF

COURRIERS CLUBS

AIX FC 3 : Lu et noté, une réponse vous a déjà été apportée dans un précédent PV.

Vous avez renseigné dans votre desiderata d'avant-saison vos rencontres le samedi soir à 20h00, donc désormais, quand vous voulez déplacer une rencontre au dimanche, vous devez effectuer une demande de modification de rencontre, en vous assurant que l'équipe adverse réponde bien avant le lundi midi précédant la rencontre.

A.S BARBERAZ : Lu et noté, reçu imprimé couleurs maillots complété.

FC BAUGES : lu et note, reçu couleurs maillots de prêt.

FC VILLARGONDRAN 3 : Lu et noté, reçu imprimé couleurs maillots.

Réponse pour modification de rencontre (D4B) hors délais.

AS BOZEL : Lu et noté, reçu imprimé couleurs maillots complété.

Lu et noté, aucune modification de rencontre ne peut être traitée après le lundi midi précédant la rencontre.

Réponse pour modification de rencontre (D4B) hors délais.

US CHARTREUSE GUIERS 2 : Lu et noté, terrain de repli match D3A du 27 septembre 2026.

AS CUINES 2 : Lu et noté, accord modification de rencontre.

U.S.C AIGUEBELLE 2 : lu et noté, aucune modification de rencontre ne peut être traitée après le lundi midi précédant la rencontre.

ES DRUMETTAZ MOUXY 4 : Lu et noté, nous n'avons pas la remontée de la FMI de la rencontre (feuille de match demandée à l'équipe d'Aix FC 3 sur le PV de la semaine dernière, toujours pas reçue).

FC HAUTE TARENTEISE : Lu et noté, reçu planning terrains pour le week-end du 03 et 04 octobre 2026.

LE HAUT FOOTBALL CLUB CHAMBERY : Lu et noté, nous programmons vos rencontres au stade Armand SERALINI jusqu'à nouvel ordre (concernant le stade BOUTRON).

AS MONTAGNY : Lu et noté, transmis à la commission compétente.



FC LA ROCHETTE : Lu et noté, reçu feuille de match papier rencontre D4B du 27 septembre 2026.

FC SUD LAC 2 : Lu et noté, forfait du 27 septembre 2026 en D5B, mail envoyé le samedi soir (veille de la rencontre) sans en informer un membre de la commission, fiche navette à suivre.

ES TARENTAISE 2 : Lu et noté, terrain de repli pour la rencontre D1 du 26 septembre 2026.

CA YENNE 3 : Lu et noté, refus de modification de rencontre D5B.

Mr AMLIL, arbitre : reçu rapport rencontre D5C suite à problème FMI.

Mr DAIF, arbitre : reçu rapport rencontre D1.

US GRIGNON 2 : Lu et noté, nous informant du retrait de l'équipe D5a le 27 septembre 2026

NOTES AUX CLUBS

Rencontre du 20 septembre 2026 :

En attente de F.M.I ou feuille de match papier, et éventuellement des rapports d'arbitres, score, remplacement, sanction disciplinaire sur la rencontre citée ci-dessous.

Arbitre de la rencontre non officiel.

D5B : AIX F.C 3/ ENT DRUMETTAZ MOUXY 4

Rappel aux clubs : pour toute feuille de match papier, la commission sportive effectuera des contrôles.

JOURNEE FORFAIT LE 27 SEPTEMBRE 2026

Rencontre Aller n° 79354916 D5C du 27 septembre 2026 A.S UGINE 2/ US GRIGNON 2.

Un membre de la commission sportive a été avisé par SMS du 1^{er} forfait de GRIGNON 2.

Rencontre Aller n°79356728 D5B du 27 septembre 2026 ENT. S DRUMETTAZ4/ F.C SUD LAC 2.

1^{er} Forfait du club FC SUD LAC 2 sans en informer un membre de la commission, fiche navette à suivre.

MODIFICATIONS DE RENCONTRES

La commission Sportive félicite les équipes savoyardes qualifiées pour le 5^{ème} tour de la Coupe de France.

Matches reportés au 1^{er} novembre 2026

Match n° 56513615 D2 AS CUINES LA CHAMBRE 1 / ETS LE BOURGET DU AC 1

HOMOLOGATION

Dossier n° 1 :

Commission Règlement,

Match n°56524092 : A.S LA BRIDOIRE 1/ F.C PONT 1 seniors D3 poule A du 06/09/2026 évocation.

Match n°56524092 : A.S LA BRIDOIRE 1 / F.C PONT 1 seniors D3 poule A du 06/09/2026

La commission des règlements confirme le résultat du match :

A.S LA BRIDOIRE 1 : 3 buts 1 pt

F.C PONT 1 : 3 buts, 1 pt



DEMANDE DE MODIFICATIONS WK DU 04 OCTOBRE 2026

Rencontre n°56510547 du 04 octobre 2026 D1 FC CHAMBOTTE 2 / ES TARENTAISE 2

Demande pour jouer le samedi soir, sans réponse de l'équipe adverse, maintenue au dimanche 04 octobre 2026 à 15h00.

Rencontre n°56515656 du 03 octobre 2026, D1 COGNIN SP 1 / ST PIERRE SP 1.

Demande pour avancer la rencontre à 19h00, refusée par l'équipe adverse, maintenue à 20h00.

Championnat Séniors ARTICLE 34.1.2.1 du District de Savoie :

Les demandes de modification de match doivent obligatoirement être saisies sur foot clubs avant le lundi 12h qui précède la rencontre du Week- end, les clubs doivent absolument répondre à chaque demande que ce soit favorablement ou pas, si la réponse est négative il faut obligatoirement mettre le motif du refus avant le lundi 12h. toute demande arrivant après 12h sera hors délai.

En cas terrain impraticable (arrêté municipal ou constat de délégué de secteur, forfait), les responsables de la commission sportive doivent obligatoirement être prévenus par téléphone (message vocal si besoin), les clubs recevant ne respectant pas ces directives seront amendés.

Responsables Séniors :

Cédric YSARD :

07 71 01 89 31

Sauveur MICALLEF :

06 23 06 49 93

Formalités d'après match : Le délai de la transmission de la FMI est fixé au plus tard le dimanche à 20h00 ou dans un délai de 24 heures pour les matchs en semaine.

Une fois verrouillée par les différents utilisateurs de la FMI, elle ne pourra plus être modifiée, et ce quels qu'en soient les motifs, sous peine de sanction.

REGLEMENTS GENERAUX LAuRAFoot 2026/2027 Page 28

Procédures d'exception : La FMI est obligatoire pour toutes les compétitions qui seront déterminées en début de saison. A titre exceptionnel, en cas d'impossibilité d'accès à la FMI le jour du match, le club recevant doit toujours disposer d'une feuille de match papier de substitution. En tout état de cause, le motif de l'impossibilité d'utiliser la FMI sera examiné par la Commission compétente et sera susceptible d'entraîner une sanction pouvant aller jusqu'à la perte du match par pénalité.





COMMISSION DES JEUNES

Président : Jacky GACHET : 06 12 22 99 82

U20

Responsable : Alain HANS 06 28 06 72 52

Réunion du lundi 28 septembre 2026

COURRIERS RECUS

JS CHAMBERY : Match reporté (suite coupe GAMBARDELLA)

LE HAUT FOOTBALL CLUB CHAMBERY : Voir avec les commissions compétentes

FC HAUTE TARENTEISE : Reçu planning des terrains « La commission vous remercie »

ENT DRUMETTAZ MOUXY : Fait rectif

FC CHAMBOTTE : Fait rectif

CHAMPIONNAT

ATTENTION suite au forfait général de l'équipe de la SAVOYARDE le calendrier a été modifié afin d'éviter d'avoir 2 exempts par Week-end « les résultats des 2 premières journées ont été conservés et reportés sur le nouveau championnat ainsi que les cartons. « VOIR SUR LE SITE »

Nouveau championnat. Championnat U20 DISTRICT - 2 –

Celui-ci annulera et remplacera le championnat U20 DISTRICT.

Matches du 3 octobre 2026 :

Matches N° 79667324 ENT-VAL D'HYERES / FC BIOLLAY à MONTAGNOLE

Matches N° 79667325 FC CHAMBOTTE / CHAMBERY SPORT 73

Matches N° 79667326 JS CHAMBERY / GAPS Match remis au 17/10 suite coupe GAMBARDELLA

Matches N° 79667327 LE HAUT FOOTBALL CLUB CHAMBERY / ENTS DRUMETTAZ MOUXY

Matches N° 79667328 FC HAUTE-TARENTEISE / FC ST BALDOPH se jouera à BOURG ST-MAURICE

NOTES AUX CLUBS

Les clubs doivent **OBLIGATOIREMENT** envoyer au district le planning d'occupation des terrains avant le lundi midi précédant la rencontre (terrain et horaire)

Veuillez nous envoyer les coordonnées du coach de la catégorie (mail et portable) MERCI



Sérigraphie - Flocage - Broderie

346 Rue Aristide Bergès - ZI de Bissy - 73 000 CHAMBERY

tel. 04 79 25 62 71

mail. jpcreation@jpcreation.fr



U17 Martine LECHALARD : 06 13 59 62 41

Réunion du Lundi 28 septembre 2026

NOTES AUX CLUBS

Modalités d'accession pour les poules D1, D2 et D3 U15 et U17 pour la phase de printemps 2027.

En U17 :

- Seront qualifiés en D1 : les 6 premiers de la poule A Niveau 1 + les 4 premiers de la poule B Niveau 1 = 1 poule de 10 équipes
- Seront qualifiés en D2 : Les 6 équipes restantes du brassage Niveau 1 + Le premier de chaque brassage Niveau 2
- Seront qualifiés en D3 : Les 14 équipes restantes du brassage Niveau 2

TOUS les matchs sont programmés à 15H00 et ne peuvent être retarder que si l'éclairage est homologué, de plus toutes les modifications se font sur FOOTCLUB avec accord des deux clubs concernés

NOTE AUX CLUBS – RAPPEL IMPORTANT

Il est rappelé aux clubs qu'il est obligatoire d'appeler le délégué de terrain de votre secteur afin qu'il vienne vérifier l'état de celui-ci.

Tout manquement au règlement sera amendé.

IL EST OBLIGATOIRE DE NOTER LE N° DU MATCH, CATEGORIE POUR CHAQUE COURRIER SANS CELUI-CI LE COURRIER NE SERA PAS VALIDE.

Tous les matchs sont programmés 15H00 et ne peuvent être retarder que si l'éclairage est homologué, de plus toutes les modifications se font sur FOOTCLUBS avec accords des deux clubs concernés

LIEUX ET HORAIRES DES MATCHS

Les matchs U 17 du CA MAURIENNE se joueront stade GAVARINI

Les matchs U17 de FC CHAMBOTTE se joueront toute la saison à LA BIOLLE

Les matchs de la JS CHAMBERIENNE se joueront au stade LEVEL

Les matchs de COGNIN SP se joueront au stade Michel VALLET à CHAMBERY

Les matchs de US LA RAVOIRE se joueront au stade M. BASSET à 16H30

Les matchs de ENT F CHAUTAGNE se joueront à Culoz au stade VERBAOU

CHANGEMENT WEEK END

N° 79137813 CA MAURIENNE- AIX FC se jouera à 15H30 stade GAVARINI

N°79137814 GAPS- US CHARTREUSE GUIERS se jouera à 15H30 au stade Guy FAVIER

N°79140770 ENT VAL D'HYERES- CHAMBERY SPORT 73 se jouera à 12H45 à MONTAGNOLE

N°79140690 JS CHAMBERIENNE 1 – FC ST BALDOPH1 reporté au 24/10/2026 (COUPE GAMBARDELLA)



Foot SAVOIE



PV N° 788 du 30 septembre 2026

U15 Gilles HUNSTEDT : 06 11 58 79 78

Réunion du lundi 28 septembre 2026

NOTES AUX CLUBS

Modalités d'accession pour les poules D1, D2 et D3 U15 et U17 pour la phase de printemps 2027.

En U15 :

- Seront qualifiés en D1 : les 5 premiers de chaque brassage Niveau 1 = 1 poule de 10 équipes
- Seront qualifiés en D2 : les 5 derniers de chaque brassage Niveau 1 + les 3 premiers des poules A et B Niveau 2 + les 2 premiers de la poule C Niveau 2 = 2 poules de 9 équipes
- Seront qualifiés en D3 : les 18 équipes restantes du brassage Niveau 2

Pour répondre à vos demandes de changements de dates ou d'horaire, il faut le faire par **FOOT-CLUB**. Avec l'accord du club adverse pour que la commission valide. **ATTENTION Valider dans les délais sinon refus automatique.**

COURRIERS DES CLUBS

HTE. TARENDAISE D.2 C : précision lieu de rencontre en poule C.

Match N°. 79233499. Journée 03. Du 27/09. CHAMBERY SPORT 2ème FORFAIT.

U13 Yann Thill 06 50 96 07 02

Réunion du lundi 28 septembre 2026

INFO CLUBS

• Accession au Critérium – Phase de printemps

À la suite d'une demande de clarification concernant les conditions d'accession à la phase de Critérium, il est précisé que, pour le CHAMBERY SAVOIE FOOTBALL, en cas d'inscription de son équipe 2 U12 dans la poule de D1 A, celle-ci ne pourra pas accéder à la phase de Critérium, même si elle se classe parmi les trois premières équipes du championnat.

L'accession au Critérium est réservée aux clubs disposant d'une section Élite.

Cette disposition sera donc prise en compte lors de l'établissement du classement ainsi que pour les accessions au Critérium pour la phase de printemps.

Pour rappel, trois clubs de la D1 A accéderont au championnat Critérium de printemps : le premier club classé dans le critérium B, ainsi que les deuxième et troisième clubs classés dans le critérium C.



La poule de D1 A sera la poule ELITE.

Un classement sera fait pour déterminer les clubs qui représenteront le DISTRICT de SAVOIE au niveau Régional pour la phase de printemps.

- **Les 3 premiers de la poule seront qualifiés.**
- *Dans le cas où le CHAMBERY SAVOIE FOOT se classerait parmi les trois premières places, le quatrième entrera en ligne de compte uniquement dans ce cas précis.*
- *En cas d'égalité, l'article 23.3 des règlements généraux de la ligue LAURA sera appliqué*
- **23.3.1. Nombre de points**
- **23.3.2. Confrontation directe.**
- **23.3.6 Plus grande différence de but générale**
- **23.3.7 Tirage au sort**
- **Les points 3 à 5 ne sont pas applicable au foot à 8**

• Demandes de modification des rencontres.

Il est rappelé que toute demande de modification de rencontre doit, dans la mesure du possible, être effectuée dans les meilleurs délais via l'outil Foot-Clubs.

Afin d'harmoniser les pratiques entre les clubs et de centraliser le traitement des demandes au sein des différents outils de gestion, les demandes de modification transmises par courriel seront progressivement limitées.

Il est donc fortement recommandé de formuler les demandes au plus tard le vendredi précédant le week-end de la rencontre. Ce délai permet au club adverse de disposer du temps nécessaire pour étudier la demande et faire connaître sa réponse, ainsi qu'à la commission de procéder à son examen lors de sa réunion du lundi.

Nous vous remercions par avance de votre vigilance et de votre collaboration dans le respect de cette procédure.

**• PENSEZ AUX ACCES FMI POUR VOS
ÉDUCATEURS**

Pour rappel suite à l'allongement des rencontres (2x35) l'heure officielle de début des rencontres est bien 13h15

Réception mail club :

Pris note de l'U.S. CHARTREUSE GUIERS suite erreurs de résultat, modifier sur le site.

Pris note du mail reçu de l'U.O. ALBERTVILLE.

📅 Pour RAPPEL les dates comprises entre le 25 décembre et le 2 janvier ne sont pas à jouer.

**L'ensemble de la catégorie U13.
Avec l'obligation de la transmettre au plus tard le dimanche soir avant
20h00.**

Utilisation de la FMI est obligatoire



MODIFICATIONS HORAIRES OU DATES

CHAMBERY SAVOIE FOOT 2 contre AIX F.C.1 **D1 Poule A**

LE 03 octobre 26 à 10H à la PLAINE DE JEUX MAGER CHAMBERY.

CHAMBERY SAVOIE FOOT 3 contre F.C. NIVOLET 3 **D1 Poule C**

Refusé par club adverse.

AIX F.C. 4 contre GAPS 2 **D2 Poule B**

Le 03 octobre 26 à 13H30 à GIUSEPPE GARIBALDI.

AIX F.C. 3 contre J.S. CHAMBERIENNE 1 **D2 Poule A**

AIX F.C. 5 contre J.S. CHAMBERIENNE 2 **D3 Poule A**

Le 03 octobre 26 à 12H à GIUSEPPE GARIBALDI.

F.C. B.E MERCURY 1 contre U.S. LA MOTTE SERVOLEX 1 **D1 Poule A**

Le 03 octobre 26 à 17H au STADE de la GRILLETTE.

ENT. BASSE MAURIENNE 2 contre QUEIGE BEAUFORTIN **D3 Poule C**

Le 03 octobre 26 à 14H au STADE COMMUNAL.

MARTHOD SP contre ENT F.C. MAURIENNE 2 **D3 Poule C**

Le 03 octobre 26 A 14H au STADE MUNICIPAL.

NOTE DES STADES

LA SAVOYARDE 2 contre ENT. VAL D'HYERES 1 **D2 Poule B**

LA SAVOYARDE 4 contre ENT. VAL D'HYERES 2 **D3 Poule B**

LE 03 octobre 26 A 13H15 STADE DE L'ILE MONTMÉLIAN.

F.C. HAUTE TARENTEISE 1 contre A.S. BARBERAZ 1 **D1 Poule C**

F.C. HAUTE TARENTEISE 2 contre F.C. B.E. MERCURY 4 **D3 Poule C**

LE 03 octobre 26 A 13H15 STADE ALBERT MAURICE BOURG ST MAURICE.

**ATTENTE RETOUR DES FEUILLES DE MATCHS ET RESULTATS DU A L'ABSENCE
DE FMI**

C.A. YENNOIS 1 contre GAPS 1 **D1 Poule B**



U11

Fabien FONTAINE 06 32 60 14 18

Réunion du lundi 28 septembre 2026

Courrier reçu :

- US DOMESSIN : engagement tardif d'une seconde équipe.
Elle sera intégrée à compter du 10/10.

Calendrier :

PARUTION DES J1 ET J2 sur le FAL jeudi 24/9 ; actuellement, il y a un bug concernant la diffusion. Le planning de la journée du 3/10 a été envoyé à tous les clubs sur leur boîte mail officiel + en annexe de ce PV

- samedi 3/10 : J1 critérium
- samedi 10/10 : J2 critérium
- samedi 17/10 : coupe U11 crédit agricole – tirage à retrouver sur le FAL

NOUVEAUTÉS - Rénovation du football des enfants (réunion foot animation du 14/9) :
A APPLIQUER DES LA RENTRÉE DU FOOT DU 19/9



U10-U11 – LA SAISON



CADRE
FFF

18 dates minimum
Organisation à 4 équipes
60 min (2 x 30')

La Rentrée du Foot
3 dates en septembre

Festival U11
4 dates (défi technique TAB)
J+ (format Coupe)
3 dates au Printemps 2027

Challenge (avec défi jonglerie)
14 dates sur la saison (7 par phase)

5v5 (futsal et extérieur)
Janvier - Février
4 à 5 dates
Via le SAVOIE FUTSAL TOUR

INCONTOURNABLES

Défi technique
(Jonglerie 1' en duel
par niveau)
= pas de retour

Opposition par Niveau
(Engagement,
dissociation)

Différentes phases
(2 ou 3 phases)

Arbitrage des jeunes
par les jeunes
(à la touche)

Pause « rotations »
15'

U10-
U11

Un Football pour tous les enfants

EVOLUTIONS
REGLES

NOUVEAU

Hors-Jeu
Ligne médiane



Passion

Rénovation du Football des Enfants des U6 au U13 G & F

Plaisir



U10-U11 – LE JOUR DU CRITERIUM

U10-
U11

Un Football pour tous les enfants



Début
9H45

RENCONTRES

NIVEAU D2
A vs B et C vs D

10H20

NIVEAU D3
A vs B et C vs D

10H55

NIVEAU D2
G1 vs G2 et P1 vs P2

11H30

NIVEAU D3
G1 vs G2 et P1 vs P2



JONGLERIE PAR NIVEAU

Défi 1 vs 1 (2 x 1')



NIVEAU D2
A vs B et C vs D

NIVEAU D3
A vs B et C vs D

Fin 12H05



Passion

Plaisir

Rénovation du Football des Enfants des U6 au U13 G & F



CAVES BILLON

Vins • Spiritueux • Bières • Sodas • Cafés • Services

73330 DOMESSIN
04 76 31 10 27



COMMISSION FOOTBALL ANIMATION

Responsable U6/U7: Edouard FROGER (06.10.56.18.18 - efroger@savoie.fff.fr)

Membre : Bernard BERTHET (06.13.10.78.63 - bernard.berthet@neuf.fr)

Responsable U8/U9 : Philippe SALVATORE (06.14.69.02.38 - philippesalvatore@sfr.fr)

Membre : Bernard BERTHET (06.13.10.78.63 - bernard.berthet@neuf.fr)

Responsable U10/U11 : Fabien FONTAINE (06.32.60.14.18 - fabien.fontaine7386@gmail.com)

Engagements U6/U7 – U8/U9 – U10/U11

Clôture des engagements :

En cas de modifications (niveau, nombre d'équipes), merci de contacter directement les référents des pratiques.

Diffusion des deux premières journées, via le FAL.

- Samedi 03 octobre
- Samedi 10 octobre
- Samedi 17 octobre (journée optionnelle sur inscription)

Vous retrouverez toutes les informations nécessaires dans l'article dédié à la Commission du Football Animation :

- Lois du Jeu
- Organisation
- Tableau des rotations
- Contacts

<https://savoie.fff.fr/simple/pratiques-u7-u9-u11/>

ACCUEIL DISTRICT EPREUVES PRATIQUES FORMATIONS TECHNIQUE ARBITRAGE CLUBS MÉDIAS DOCUMENTS



PRATIQUES JEUNES U7/U9/U11





COMMISSION FUTSAL

Président : Jacky GACHET 06 12 22 99 82

Réunion du Lundi 28 septembre 2026

CHAMPIONNAT INTERDÉPARTEMENTAL

ATTENTION IMPORTANTE MODIFICATION DU CHAMPIONNAT FUTSAL

En accord avec le District de l'Isère et de la Haute Savoie -Pays de Gex, le nombre d'équipes inscrites dans le 38 étant largement suffisant (11 ou 12) pour obtenir une montée en R2, les districts 74 et 73 créent un championnat avec les 9 équipes inscrites avec une montée en R2.

CHAMPIONNAT

Poule A

FUTSAL BOURGET UNITED
A FUTSAL ROCHETTE O
AFK MONTMELIAN 2
US CHARTREUSE GUIERS
U O ALBERTVILLE
US LA MOTTE SERVOLEX
FUTSAL LAC ANNECY 2
CLUSES BONNEVILLE FORON 2
AS THONON

Poule A, rencontres aller-retour

Toujours 2 arbitres avec 50% de la somme totale remboursée.

Le championnat Futsal pour les Districts 73 et 74 est au niveau B donc pas de contrainte de double licence. Rappel, un joueur peut jouer un match futsal le jour J et un match foot traditionnel les jours J-1 ou J+1.

AS THONON et FUTSAL BOURGET UNITED (en attente de confirmation) joueront cette saison 2 * 20 en temps décompté. Les autres 2 * 25 sans arrêt du temps.

AS THONON souhaite le plus souvent possible jouer le week-end, dans l'attente de connaître leurs adversaires.

Le début du championnat est décalé d'une semaine.

Merci de répondre très rapidement au questionnaire envoyé conjointement par mail.

Réponses au questionnaire reçues :

A S THONON
U O ALBERTVILLE
US LA MOTTE SERVOLEX
US CHARTREUSE GUIERS
A FUTSAL K-PUC 1 MONTMÉLIAN
A FUTSAL ROCHETTE O

Le calendrier est en ligne avec les réponses que nous avons reçues

COUPE DE FRANCE

26 AU 27 SEPTEMBRE 26	CADRAGE COUPE DE FRANCE
17 AU 18 OCTOBRE 26	1 ^{er} TOUR COUPE DE FRANCE
07 AU 08 NOVEMBRE 26	2 ^{ème} TOUR COUPE DE FRANCE



COUPE DE SAVOIE FUTSAL 2027

EXTRAIT DU REGLEMENT COUPE DE SAVOIE FUTSAL

1- Dates retenues pour chaque catégorie :

U 13 M :

1^{er} tour : En plateaux le Sam 9 ou le Dim 10 janvier 27.
2^{ème} tour : En plateaux le Sam 23 ou le Dim 24 janvier 27.
3^{ème} tour : 2 poules de 3 le Sam 6 ou le Dim 7 février 27.
Finale le dimanche 28 février 27.

U 15 M :

1^{er} tour : En plateaux le Sam 16 ou le Dim 17 janvier 27.
2^{ème} tour : En plateaux le Sam 30 ou le Dim 31 janvier 27.
3^{ème} tour : 2 poules de 3 le Sam 13 ou le Dim 14 février 27.
Finale le dimanche 28 février 27.

U 17 M :

1^{er} tour : le Sam 9 ou le Dim 10 janvier 27 au choix du club recevant ou district si terrain neutre
2^{ème} tour : le Sam 23 ou le Dim 24 janvier 27 au choix du club recevant ou district si terrain neutre
3^{ème} tour : le Sam 6 ou le Dim 7 février 27 au choix du club recevant ou district si terrain neutre
Finale le dimanche 28 février 27.

U 20 M :

1^{er} tour : le Sam 16 ou le Dim 17 janvier 27 au choix du club recevant ou district si terrain neutre
2^{ème} tour : le Sam 30 ou le Dim 31 janvier 27 au choix du club recevant ou district si terrain neutre
3^{ème} tour : Sam 13 ou Dim 14 février 27 au choix du club recevant ou district si terrain neutre
Finale le dimanche 28 février 27

Seniors M :

1^{er} tour entre le 4 et le 10 janvier 27
2^{ème} tour entre le 18 et le 24 janvier 27
3^{ème} tour entre le 1er et le 7 février 27
Les rencontres peuvent se dérouler le soir en semaine ou le week-end.
Finale le 28 février 2027

U 13 Féminins :

1^{er} tour : En plateaux le Sam 9 ou le Dim 10 janvier 27.
2^{ème} tour : En plateaux le Sam 23 ou le Dim 24 janvier 27.
3^{ème} tour : 2 poules de 3 le Sam 6 ou le Dim 7 février 27.
Finale le dimanche 7 mars 27

U 15 Féminins :

1^{er} tour : En plateaux le Sam 16 ou le Dim 17 janvier 27.
2^{ème} tour : En plateaux le Sam 30 ou le Dim 31 janvier 27.
3^{ème} tour : 2 poules de 3 le Sam 13 ou le Dim 14 février 27.
Finale le dimanche 7 mars 27

U 18 Féminins :

1^{er} tour : En plateaux le Sam 9 ou le Dim 10 janvier 27.
2^{ème} tour : En plateaux le Sam 23 ou le Dim 24 janvier 27.
3^{ème} tour : 2 poules de 3 le Sam 6 ou le Dim 7 février 27.
Finale le dimanche 7 mars 27

Seniors Féminins :

1^{er} tour : En plateaux le Sam 16 ou le Dim 17 janvier 27.
2^{ème} tour : En plateaux le Sam 30 ou le Dim 31 janvier 27.
3^{ème} tour : 2 poules de 3 le Sam 13 ou le Dim 14 février 27.
Finale le dimanche 7 mars 27



2- Catégories et nombre de joueurs

Masculin U 13 : 10 joueurs

Masculin U 15 : 10 joueurs

Masculin U 17 : 10 joueurs en matchs à élimination directe avec utilisation de la FMI

U 20 : 10 joueurs en matchs à élimination directe avec utilisation de la FMI

Seniors : 12 joueurs en matchs à élimination directe avec utilisation de la FMI.

Les clubs du 73 et 74 évoluant en championnat futsal sont inscrits d'office. Les clubs libres du 73 peuvent s'inscrire pour cette coupe par simple mail au District 73.

U 13F : 10 joueuses

U 15F : 10 joueuses

U 18F : 10 joueuses

Seniors F : 10 joueuses

Un joueur ou une joueuse peut jouer officiellement le jour J en futsal ou en foot libre et J+1 ou J-1 dans une autre discipline, foot libre ou futsal, Beach soccer. Dans la même discipline, 48H00 minimum.

3-Temps de jeu

En plateaux :

Nb équipe	U13 MAS	U15 MAS	U13 FEM	U 15 FEM	U18 FEM	SEN FEM
3	1 X 20	1 X 20	1 X 20	1 X 20	1 X 20	1 X 20
4	1 X 13	1 X 15	1 X 13	1 X 15	1 X 15	1 X 15
5	1 X 10	1 X 12	1 X 10	1 X 12	1 X 12	1 X 12
FINALE	2 X 20	2 X 20	2 X 20	2 X 20	2 X 20	2 X 20

Pour les rencontres sèches :

Seniors masculins : 2 x 25 + Prolongations 2 x 5 + 3 tirs aux buts*

U20 : 2 x 25 + 3 tirs aux buts*

U17 : 2 x 25 + 3 tirs aux buts*

* Les tirs aux buts sont effectués par 3 joueurs ayant terminés la rencontre sauf en seniors masculin, par 3 joueurs ayant terminés les prolongations.

Pour toutes les catégories Minimum de 8 équipes pour la création de la compétition

4- Inscriptions :

- Par simple mail au District de Savoie de Foot avant le 22 NOVEMBRE 2026

- En masculins, 1 seule équipe par catégorie par club.

- En féminins, possibilité de 2 équipes par catégorie et par club.

Important de préciser si vous avez un gymnase, si vous pouvez recevoir un plateau ou plusieurs, la catégorie souhaitée, le jour et l'heure de dispo du gymnase ainsi qu'un correspondant.

5-Équipement obligatoire :

- Maillots numérotés (2 jeux de maillots de couleurs différentes sur le plateau).

- Protège- tibias.

- Shorts/chaussettes identiques.

- Chaussures adaptées au futsal.

- Chasubles pour les remplaçants.

- Si port de lunettes de vue, uniquement lunettes adaptées pour le sport.

- Pas de piercing apparent sur les parties du corps visible.

- Trousse pharmacie.

- Ballon spécifique futsal (au moins 1)



Inscriptions à ce jour :

SENIORS M :

Équipes du championnat inscrites d'office :

- FUTSAL BOURGET UNITED
- US CHARTREUSE GUIERS
- A FUTSAL ROCHETTE OLYMPIQUE
- A FUTSAL K-PUC 1 MONTMÉLIAN 2
- UO ALBERTVILLE
- US LA MOTTE SERVOLEX
- US CLUSES BONNEVILLE FORON 2
- AS THONON
- FUTSAL LAC D'ANNECY CLUB 2

Inscriptions par mail :

- ALBERTVILLE FOOT 73





COSEEC France
Sols et Equipements Sportifs



17 impasse de la pierre à feu
PNE Les Grandes Vignes
74330 LA BALME DE SILLINGY
Tél : 04 50 68 84 28



COMMISSION DES COUPES

Président : Jérôme SPADA 06 76 04 25 57

Membres : Ghislaine RAYNAL, Patrick JANET

Réunion du lundi 28 septembre 2026

Présents : Jérôme SPADA, Patrick JANET,

Excusée : Ghislaine RAYNAL

COUPE DE FRANCE

5^{ème} tour de CDF aura lieu le **dimanche 11 octobre 2026**

Le district de Savoie tient à féliciter le club de :

AS CUINES LA CHAMBRE D2

**pour leur exploit en COUPE DE FRANCE en éliminant le club de ST
PRIEST N1 évoluant 6 niveaux au-dessus**



COUPE GAMBARDELLA

3^{ème} tour le samedi 03 octobre 2026

TIRAGE DES COUPES DE SAVOIE

INFORMATION COUPE DE SAVOIE

En cas de résultat nul à l'issue du temps réglementaire, **plus de prolongation (hormis pour les finales)**, les équipes se départageront par l'épreuve des coups de pied au but, dans les conditions fixées par les lois du jeu.



Foot SAVOIE



PV N° 788 du 30 septembre 2026

CORTADE

2^{ème} tour le dimanche 25 octobre 2026
Le tirage est prévu début octobre

RAFFIN

2^{ème} tour le dimanche 25 octobre 2026
Le tirage est prévu début octobre

FEMININES A 8

Tour de cadrage le 25 octobre 2026
Le tirage est en ligne

U20 TRIQUET

Tour de cadrage le 17 octobre 2026
Le tirage est en ligne

U17 TRONCY

Match en retard le samedi 17 octobre 2026
Le tirage est en ligne

Les rencontres où les clubs jouent la Coupe Gambardela seront reportées à une date ultérieure

U15 PILLET

2^{ème} tour le dimanche 18 octobre 2026

TIRAGE PRESENT SUR LE FAL

INFORMATION IMPORTANTE SUR LE FAL

Les clubs ayant été tirés recevant et ne pouvant pas recevoir le plateau à l'heure et/ou au lieu prévu, doivent se rapprocher des autres clubs de leur plateau pour définir ensemble des nouvelles modalités.

Merci dans informer la Commission des Coupes.

Pour rappel chaque club doit être en possession d'une feuille d'effectif le jour du plateau avec le nom prénom est numéro de licence des joueurs ainsi qu'un moyen de contrôle de licence

(Foot compagnon, listing, etc.)

Des contrôles aléatoires seront faits par les membres de la commission.

**TOUS CLUBS SANS FEUILLE D'EFFECTIF OU MOYEN DE CONTRÔLE
SERA RETIRÉS DES COUPES**

***Cette feuille d'effectif devra être saisie sur le FAL dès le mercredi suivant avant 16h00.
Le club recevant devra être en possession d'une feuille de plateau qu'il devra compléter et saisir sur le FAL dès le mercredi suivant avant 16h00.***

Une amende de 35€ sera établi à tous les clubs ne respectant pas ces avant 2 consignes



U13 PITCH

2^{ème} tour le samedi 17 octobre 2026 à 14h00
Arrivée au stade à 13h30 minimum

2 qualifiés pour les plateaux à 5 et 4 clubs
1 qualifié pour les plateaux à 3 clubs

Tirage en ligne sur le FAL début octobre

U13 PIGNIER-SERALINI

Le tirage est prévu en mars 2027

Pour rappel :

Les clubs jouant en U13 D1 seront engagés en Coupe Pignier
Les clubs jouant en U13 D3 seront engagés en Coupe Seralini

Les clubs jouant en **U13 D2** ont la possibilité de choisir leur Coupe :

- Soit en Coupe Pignier
- Soit en Coupe Seralini

Votre demande devra être envoyée via votre messagerie officielle au district à l'attention de la commission des Coupes avant le 30 septembre dernier délai.

Au-delà de cette date la commission engagera elle-même les clubs dans l'une des deux Coupes.

U11 CREDIT AGRICOLE

1^{er} tour le samedi 17 octobre 2026 à 10h00
Arrivée au stade à 9h30 minimum

Tirage en ligne sur le FAL

Organisation et Documents toutes Coupes Jeunes U11 & U13

L'organisation des rencontres sera réalisée de la façon suivante :

L'éducateur du **club recevant** fera en présence des éducateurs visiteurs un tirage des lettres selon le nombre de clubs sur le plateau
A-B-C-D-E

Ces lettres seront attribuées avant le tirage aux clubs

Vous trouverez dans le lien ci-dessous tous les éléments pour l'organisation des Coupes Jeunes

<https://savoie.fff.fr/simple/coupes-de-savoie-jeunes-u11-et-u13/>



PEREQUATIONS

Coupe CORTADE

1er tour – Samedi 12 et dimanche 13 septembre 2026

Nombre de rencontres : 20
Frais d'arbitrage : 1 724.83 €
Total des frais engagés : 3 356.83 €

Nombre de clubs : 40
Frais de déplacement : 1 632.00 €
Soit par club : 83.92 €

Les clubs ci-dessous doivent au District

US LA RAVOIRE :	24.62 €
AS DE BARBERAZ :	12.42 €
CA YENNE :	5.92 €
AS MONTAGNY :	0.42 €
ENT VAL D'HYERES :	5.92 €
AS LA BRIDOIRE :	12.42 €
FC DU NIVOLET :	12.42 €
EF CHAUTAGNE :	5.92 €
ST MICHEL DE MAURIENNE :	12.42 €
CŒUR DE SAVOIE :	19.42 €
CHALLES SF :	19.42 €
USC AIGUEBELLE :	0.42 €
AIX FC :	43.92 €
ES DRUMETTAZ MOUXY :	43.92 €
USGM LA BATHIE :	47.92 €
US GRIGNON :	59.92 €
FC PONT :	71.93 €
UO ALBERTVILLE :	79.93 €
US DOMESSIN :	23.92 €
FC BAUGES :	3.92 €
ST REMY DE MAURIENNE :	25.92 €
FC ST BALDOPH :	67.93 €
US CHARTREUSE GUIERS :	23.92 €
CHAMBERY SPORT 73 :	5.92 €

Les clubs ci-dessous ont un avoir au District

ES TARENTEISE :	17.58 €
AS BOZEL :	48.25 €
FC LA ROCHETTE :	5.08 €
AS UGINE :	17.58 €
SP MARTHOD :	10.08 €
ALBERTVILLE FOOT 73 :	5.08 €
FC VILLARGONDRAN :	17.58 €
US MODANE :	56.94 €
FC MERCURY :	12.08 €
ETS LE BOURGET DU LAC :	88.08 €
MONTMELIAN A :	66.08 €
PORTUGAIS CROIX ROUGE :	88.08 €
FC CHAMBOTTE :	28.08 €
CA MAURIENNE :	74.08 €
ST PIERRE SPORT :	26.08 €
AS HAUTE COMBE DE SAVOIE :	70.08 €



Coupe RAFFIN

1er Tour – Dimanche 13 septembre 2026

Nombre de rencontres :	16	Nombre de Clubs :	33
Frais d'arbitrage :	1 349.41 €	Frais de déplacements :	2 040.00 €
Total des frais engagés :	3 389.41 €	Montant du par club :	105.92 €

Les clubs ci-dessous doivent au District

FC DU NIVOLET :	41.42 €
US DOMESSIN :	22.42 €
FC ST BALDOPH :	46.62 €
AS HAUTE DE COMBE DE SAVOIE :	27.92 €
CA YENNE :	34.42 €
ST PIERRE SPORT :	16.92 €
CHAMBERY SPORT 73 :	41.42 €
ES DRUMETTAZ :	41.42 €
FC MERCURY :	34.42 €
AS LA BRIDOIRE :	4.42 €
AIX FC :	11.92 €
AS MODANE :	4.42 €
AS UGINE :	41.42 €
FC CHAMBOTTE :	45.91 €
US CHARTREUSE GUIERS :	45.91 €
AS BOZEL :	9.92 €
FC LAISSAUD :	31.92 €
US LA MOTTE SERVOLEX :	35.92 €
A PORT CROIX ROUGE :	77.91 €

Les clubs ci-dessous ont un avoir au District

FC HAUTE TARENTEISE :	15.19 €
US GRIGNON :	8.08 €
CA MAURIENNE :	0.58 €
AS CUINES LA CHAMBRE :	76.08 €
MONTMELIAN A :	54.08 €
UO ALBERTVILLE :	42.08 €
US GM LA BATHIE :	8.08 €
FC SUD LAC :	8.08 €
AS NOVALAISE :	54.08 €
FCVILLARGONDRAN :	94.08 €
SP COGNIN :	44.08 €
FC ST MICHEL DE MAURIENNE :	114.08 €
LE HAUT FOOT CLUB DE CHY :	98.08 €



Coupe U15 – Georges PILLET

1^{er} Tour – Dimanche 6 septembre 2026

Nombre de rencontres :	11	Nombre de clubs :	22
Frais d'arbitrage :	768.34 €	Frais de déplacements :	950.00 €
Total des frais engagés :	1 718.34 €	Soit par club :	78.11 €

Les clubs ci-dessous doivent au District

ENT VAL D'HYERES :	27.80 €
G.A.P.S. :	9.11 €
FC BAUGES :	9.11 €
AIX FC :	22.61 €
ES DRUMETTAZ MOUXY :	3.61 €
FC CHAMBOTTE :	15.61 €
US LA RAVOIRE :	27.80 €
CHALLES SF :	15.61 €
US LA MOTTE SERVOLEX :	62.10 €
FC SUD LAC :	8.10 €
AS DE BARBERAZ :	42.10 €
JS CHAMBERIENNE :	68.10 €
GRPT LA SAVOYARDE :	6.10 €
USC AIGUEBELLE :	12.10 €
(ENTENTE BASSE MAURIENNE)	

Les clubs ci-dessous ont un avoir au District

AS UGINE :	6.89 €
FC HAUTE TARENTEISE :	31.63 €
UO ALBERTVILLE :	1.89 €
US DOMESSIN :	97.89 €
AS HTE COMBE SAVOIE :	61.89 €
(ENT ASHCS/AS BOZEL)	
ST PIERRE SPORT :	5.89 €
US CHARTREUSE GUIERS :	17.89 €
FC DU NIVOLET :	105.89 €





FÉMININES SÉNIORS

Président : **GACHET JACKY** 06 12 22 99 82

Responsable : Alain HANS 0 28 06 72 52

Réunion du lundi 28 septembre 2026

COURRIERS RECUS

AS BARBERAZ : Deuxième Forfait

US LA MOTTE SERVOLEX : Premier forfait

ENT F CHAUTAGNE : Les matchs se joueront à CHINDRIEUX

CHAMPIONNAT

JOURNÉE 3 du 4/10/2026 :

Match n°79123008 CŒUR de SAVOIE / ETS- LE BOURGET du LAC

Match n°79123340 SF CHAMOIX / US LA MOTTE SERVOLEX

Match n°79123341 JS CHAMBERY / ENTF CHAUTAGNE

Match n°79123342 SP SAINT REMY / AS BARBERAZ

EXEMPT **ENTS-DRUMETTAZ MOUXY**

NOTE AUX CLUBS

Les clubs doivent **OBLIGATOIREMENT** envoyer au district le planning d'occupation des terrains avant le lundi midi précédant la rencontre (terrain et horaire).

HOMOLOGATIONS

Premier forfait

Match n°59744 US LA MOTTE SERVOLEX / CŒUR de SAVOIE

LA MOTTE SERVOLEX 0 BUT MOINS 1 POINT

CŒUR de SAVOIE 3 BUTS 3 POINTS

LA MOTTE SERVOLEX doit 35 euros au district

Deuxième Forfait

Match n°59746 AS-BARBERAZ / JS-CHAMBERY

AS-BARBERAZ 0 BUT MOINS 1 POINT

JS-CHAMBERY 3 BUTS 3 POINTS

AS-BARBERAZ doit 50 euros au district



CRITERIUM FEMININ SENIORS

Président : GACHET JACKY 06 12 22 99 82

Responsable : VINIT Carole 07 88 67 32 78

Lundi 28 septembre 2026

NOTE AUX CLUBS

La réunion de préparation aura lieu le LUNDI 5 OCTOBRE à 18h45 au District de Savoie. Une collation suivra cette réunion.

Réponses reçues :

CLUB	NOMBRE DE PRESENTS	EQUIPE(S)	Jour de match	Fréquence
AS HAUTE COMBE	2	1	JEUDI	1 FOIS PAR MOIS
FC BAUGES	1	1		
AS NOVALAISE	1	1	MERCREDI	1 FOIS PAR MOIS
AS LE MONTCEL	2	1	MERCREDI	Tous les 15 jours
CA YENNE	3			Tous les 15 jours
FC SUD LAC	2	1		1 FOIS PAR MOIS
CHARTREUSE	2	1		
US LA RAVOIRE		1		
CŒUR DE SAVOIE	2	1	TOUS SAUF JEUDI	1 FOIS PAR MOIS
CHALLES	0	1		1 FOIS PAR MOIS
DRUMETTAZ	1	1	JEUDI	
LA BATHIE	1	1		
JSC	2	1		Tous les 15 jours
MARTHOD				
UGINE				



COMMISSION TECHNIQUE

Mercredi 30 septembre 2026

Contacts :

Julien TRANCHANT - CTF : 06 28 94 53 98 - jtranchant@savoie.fff.fr

Edouard FROGER – CDFA: 06 10 56 18 18 - efroger@savoie.fff.fr

Damien BILLIET - ETD 73 : 06 20 93 38 11 - dbilliet@savoie.fff.fr

Jean Marc GUICHARD - Représentant des éducateurs

Membres de la Commission Technique :

Samir ALKACHEV - Benjamin ALLART - Abdessalem ARAFA - Abdelouahab BOUHABILA - Guillaume BRANDELY - Christian BROCHE - Thomas COSTE - Hugo COURNARIE - Philippe DHERBEYS - Rafik ES SLASSI - Olivier FRESCHI - Cédric GAUTHIER - - Titouan HELOIRE - Rony IORI - Jimmy JUGLARET - Roger KAPUNDJU - Benoît LAGARDE - Bertrand LECONTE - Jean Christophe LECOQ - Alain PAWELEC - Morgane PELLEGRIN - Marc ROULET - Romain VERGER – Léane BOUVIER – Corentin GILLET.

NOTE AUX CLUBS

Retrouver les procédures d'inscription sur le site du District de Savoie

Afin de gérer les formations au sein de votre club, vous trouverez le tableau récapitulatif des dates des formations sur le site du District (rubrique formation)

N'hésitez pas à contacter le secrétariat si besoin : district@savoie.fff.fr

**Nous vous remercions d'inscrire au maximum 2 candidats par club et par formation Inscription via Portail Clubs
OBLIGATOIRE**

Objectifs de cette disposition :

- Chaque profil est différent dans son évolution, d'où la nécessité d'identifier des profils prioritaires sur l'instant T au sein du club.
- Permettre à un maximum de club d'inscrire au moins un candidat sur chaque session.
 - Une des richesses de la formation est de collaborer avec des stagiaires venant d'autres structures.

Eventuellement vous pouvez inscrire plus de deux candidats mais ils seront relayés sur liste d'attente. Dans ce cas, merci de nous communiquer la priorité qui doit être respectée.

Merci de votre compréhension

RAPPEL : Pour les candidats possédant une LICENCE DIRIGEANT un certificat médical pour LA PRATIQUE D'ACTIVITE SPORTIVE est OBLIGATOIRE, effectivement ces licences ne couvrent pas la pratique du football.

Ce certificat doit être envoyé lors de l'inscription sur la boîte mail du District.



FORMATIONS 2026 – 2027

- Formation CFI Foot réduit (U6 - U9) - Foot réduit - limitée à 16 personnes

Dates : samedi 17 octobre 2026 et mercredi 4 novembre 2026

Lieu : Stade Charles BOURSIER, Saint LAURENT du Pont – US CHARTREUSE GUIERS

Coût : 90 €

Inscriptions reçues : 8

- Formation CFI « Gardien de but » Module découverte - limitée à 12 personnes

Dates : samedi 31 octobre 2026 et mercredi 11 novembre 2026

Lieu : Club de SAINT PIERRE SPORT – Complexe Sportif Stéphane NOVET

Coût : 180 €

Inscriptions reçues : 3

- Formation CFI Foot à 11 (U14 - U19) - limitée à 16 personnes

Dates : samedi 16 janvier 2027 et samedi 30 janvier 2027

Lieu : à définir – Bassin Aixois/ Bauges

Coût : 90 €

Inscriptions reçues : 13

- Formation CFI U10/U13 Mineurs Filles et Garçons - limitée à 16 personnes

Dates : vendredi 26 février 2027 et lundi 12 avril 2027

Lieu : à définir – Secteur Maurienne

Coût : 90 €

Inscription reçue : 1

- Formation CFI Foot à 8 (U10 - U13) - limitée à 16 personnes

Dates : mercredi 10 mars 2027 et mercredi 24 mars 2027

Lieu : à définir – Secteur Combe de Savoie

Coût : 90 €

Inscriptions reçues : 2

- Formation CFI Séniors - limitée à 16 personnes

Dates : samedi 13 mars 2027 et dimanche 14 avril 2027

Lieu : à définir – Bassin Albertvillois

Coût : 90 €

Inscriptions reçues : 9

- Formation CFI Foot réduit (U6 - U9) Foot réduit - limitée à 16 personnes

Dates : samedi 10 avril 2027 et mercredi 28 avril 2027

Lieu : à définir – Secteur Tarentaise

Coût : 120 €

Inscription reçue : 1



Foot SAVOIE



PV N° 788 du 30 septembre 2026

CERTIFICATIONS 2026 – 2027

Certification CFF2 - MAXIMUM 6 candidats

Date : mardi 13 octobre 2026

Lieu : à définir

Coût : 60 €

Inscriptions validées : 3

Jurgen GUILBEAU (CHAMBÉRY SAVOIE FOOTBALL)

Thimotée ROCHI (MONTMÉLIAN A)

Marc ROULET (ENT VAL D'HYERES)

Les convocations et thèmes à étudier ont été envoyées par mail, avec copie aux clubs le 29 septembre 2026.

Certification CFF3 - MAXIMUM 4 candidats

Date : jeudi 19 novembre 2026

Lieu : à définir

Coût : 60 €

Inscriptions reçues : 5

Certification CFF2 - MAXIMUM 6 candidats

Date : jeudi 29 avril 2027

Lieu : à définir

Coût : 60 €

Inscription reçue : 1

Certification CFF3 - MAXIMUM 4 candidats

Date : mardi 11 mai 2027

Lieu : à définir

Coût : 60 €

Inscription reçue : 0





COMMISSION DES ARBITRES

Président : Daniel DESMARIEUX 06 75 93 17 52

Vice – Président Jacky MESTACH : 06 15 20 07 75

RESPECTONS NOS ARBITRES
Sans arbitre pas de match

Réunion du Lundi 28 septembre 2026

La CDA

Présents : Mrs Daniel DESMARIEUX, Jacky MESTACH, Gérard SOTO, Alphonse LOMBARD, Emmanuel BONTRON, Remi LEFEBVRE

Excusés : Mrs Luc ALIX, Evan BONTRON

COURRIERS - MAILS

Mail, Courrier Arbitre

- M. Bastien SAGNIER, feuille de frais sur déplacement (Match forfait du club de SUD LAC) arbitre non-prévenu.
- M. Abdel-Halim MOUNIB (HAUT DE CHY), complément pièce administrative au dossier d'arbitrage.
- M. Hadi KHELIL (F.C NIVOLET), certificat d'indisponibilité pour le match du 20/09/26.
- M. Théo MOLLIER BILLIET (A S UGINE), changement de coordonnées (tél, mail).

Mail, Courrier Observateur/Accompagnateur

- M. Denis CRESTEE accompagnement de Melle Lucie HAILLOUD (LA MOTTE SERVOLEX) du 27/09/26
- M. Jacky MESTACH observation de M. Louis JUNG (GFA), du 27/09/26
- M. Jacky MESTACH observation de M. Livio LE BOLLOCH (HAUTE TARENTEISE), du 20/09/26
- M. Michel CHEVALLIER observation de M. Henri VINCENT (MODANE), du 26/09/26
- M. Michel CHEVALLIER observation de M. Jonathan GINIAUX (STPIERRE SPORT), du 27/09/26
- M. Michel CHEVALLIER observation de M. Esat YLDIRIM (CSF), du 19/09/26

Mail, Courrier Club

- GAPS, signalement sur match GAPS / JSC en U20, du 12/09/26. Frais d'arbitrage non conforme arbitre M. Nathan VANDURME (CAM)-C A MAURIENNE, demande de rectification de motif d'absence sur Pv paru sur le Pv 787

INFORMATION IMPORTANTE ARBITRES

Pourriez-vous, s'il vous plaît, informer les officiels qui officient sur les rencontres Régionales et du District du point suivant :

Important : merci de vérifier dans votre espace personnel que l'option de visibilité de vos coordonnées est bien activée, en **décochant la case indiquée sur la capture d'écran ci-dessous**.

À défaut, vous apparaîtrez comme anonyme sur le site de la Ligue, ce qui pourrait empêcher les clubs ou les autres officiels de vous contacter en cas de changement d'installation le jour de la rencontre ou pour toute autre nécessité liée à son organisation.

Nous vous remercions par avance de votre vigilance.



BAREME ARBITRAGE - SAISON 2026 / 2027

Le BAREME DE FRAIS DE DEPLACEMENT « ARBITRE »
A été modifié et validé lors de la séance du Comité Directeur du 07/09/26

Les frais d'arbitrage sont identiques
Seuls les frais de déplacement sont changés

TRANCHES	
	2026
0 à 10	19.30
11 à 20	24.50
21 à 30	31.50
31 à 40	38.00
41 à 50	43.50
51 à 60	49.00
61 à 70	54.00
71 à 80	61.50
81 à 90	66.50
91 à 100	74.00
au-delà de 100 kms	0.79

CONSTAT DE MANQUEMENTS ADMINISTRATIFS ARBITRAGE SAISON 2026 / 2027

Note aux arbitres

En ce début de saison de championnats et coupes

Il est fait un constat auprès de la CDA de manquement qualifié de grave dans la fonction « Arbitre »
Entre autre :

-ABSENCE DE DELEGUE SUR RENCONTRE OFFICIEL : (Rappel : 1 en jeune, 2 en seniors), 1 en féminine seniors)

-ABSENCE DE FRAIS ARBITRE (REGLEMENT LOCAUX : NOM , KMS, FRAIS) : a noter dans les règlement locaux FMI .

-CONSTAT d'ARBITRE ASSISTANT notifié en CI et sans Licence club) : l'arbitre assistant doit être licencié aux club , INTERDICTION DE PIECE D'IDENTITE

/-CONSTAT D'AUGMENTATION DE FRAIS ARBITRAGE PAR L'ARBITRE (non réglementaire) : Tout dépassement de frais notifié par un arbitre sera sanctionné .

Clubs, bien vérifier les fiches de frais des arbitres

La cda demande aux arbitres de reprendre correctement toutes ces démarches administratives,

La CDA prendra les mesures de sanction envers les arbitres fautifs conformément au règlement intérieur de la Commission des Arbitres



FORMATION INITIALE D'ARBITRAGE - SAISON 2026 / 2027



*A l'attention des Présidents de club, dirigeants, éducateurs,
Formation Initiale d'Arbitrage (SAISON 2026 / 2027)*

Retrouvez les dates de formation :

Le samedi 17 octobre et dimanche 18 octobre 2026

28 rue de la Jacquère, 73800 LES MARCHES

Sur le site du club de football de CŒUR DE SAVOIE

Le samedi 24 octobre 2026 (séance administrative et examen)

Maison des sports (District de Football de SAVOIE)

90 rue Henri Oreiller, 73000 CHAMBERY

Les inscriptions sont à faire en ligne sur le site Internet de la Ligue.

*Les clubs en situation d'infraction vis-à-vis du statut d'arbitrage,
sont donc invités à présenter des candidats(es)*

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter l'IR2F :

*Au **04.72.15.30.21** ou formations@laurafoot.fff.fr*

Lien pour l'enregistrement d'inscription de vos candidats(es)

<https://laurafoot.fff.fr/acceuil/arbitrage/devenir-arbitre-les-formations-initialesarbitres/>

A noter :

Les inscriptions ne sont pas établies par la CDA,

mais bien par le service formation de la Ligue AURA

Pour l'organisation du module de formation ACCOMPAGNATEUR / OBSERVATEUR du 19/09/26

FORMATION PREPARATION EXAMEN ARBITRE DE LIGUE

*préparation
Examen Ligue
Arbitrage*



Note aux candidats inscrits (jeunes et seniors)

Pour les Arbitres Jeune (non stagiaire)

Les arbitres catégorie 1 (pour la fonction d'arbitre central Ligue)

Les arbitres catégorie 1 et 2 et Assistant spécifique (pour la fonction d'arbitre assistant Ligue)

Les candidats potentiels

Devront adressés une demande motivées à la CDA

Par mail au

District de Football de SAVOIE

Vous pouvez joindre les formateurs Ligue :

M. Remi LEFEBVRE, Tél : 06 61 53 94 35, Mail : remihapkido@gmail.com

M. Evan BONTRON, Tél : 06 40 72 18 72, Mail : evan.bntn@icloud.com

Toute candidature sera retenue et validée après étude de dossier auprès de la CDA

Les Candidatures sont à faire avant la date du 16 Octobre 2026





COMMISSION DEPARTEMENTALE DU STATUT de l'ARBITRAGE

Président : Daniel DESMARIEUX 06 75 93 17 52

STATUT DE L'ARBITRAGE

Procès-verbal du 28 septembre 2026

Composition de la commission Statut d'Arbitrage :

Président : M. Daniel DESMARIEUX,

Membres (représentant les Arbitres) : Mrs Alphonse LOMBARD, Denis CRESTEE,

Membres (représentant les Clubs) : Mrs Francis MOREL-BIRON, Yves COLLOMB,
Daniel MAILLAND-ROSSET,

Invité : M. Gérard SOTO

Présent : M. Didier ANSELME (Président du District de Football de SAVOIE)

Absent : M. Jacky MESTACH,

DATES A RETENIR

Calendrier des évènements : saison 2026-2027

<u>31 AOÛT</u>	- date limite de renouvellement et de changement de statut
<u>30 SEPTEMBRE</u>	- date limite d'information des clubs en infraction (liste préventive)
<u>28 FEVRIER</u>	- Date limite de demande licence des nouveaux arbitres et des changements de clubs - Date d'étude de la 1 ^{ère} situation des clubs

Bilan STATUT D'ARBITRAGE - 2026 / 2027

Les tableaux préventifs de SEPTEMBRE 2026 au Statut d'Arbitrage de District sont à **consulter en Annexe du Pv du lundi 28 septembre 2026.**

Il est à noter que :

18 CLUBS

3 ENTENTES

1 GROUPEMENT

Serez potentiellement en infraction au Statut d'Arbitrage du District de Football de SAVOIE,
sur la saison 2026/2027

Donc si pour la prochaine formation Initiale d'Arbitrage qui va débiter

Le samedi 17 octobre et dimanche 18 octobre 2026

28 rue de la Jacquère, 73800 PORTE DE SAVOIE



Foot SAVOIE



PV N° 788 du 30 septembre 2026

Sur le site du club de football de CŒUR DE SAVOIE

Le samedi 24 octobre 2026 (séance administrative et examen)

Maison des sports (District de Football de SAVOIE)

90 rue Henri Oreiller, 73000 CHAMBERY

L'inscription de candidature « arbitre » sera à faire auprès du « **service formations** » de la LIGUE AURAfoot.

La CDA n'étant aucunement gestionnaire des **inscriptions aux FIA** (Candidatures et Démarches Administratives) qui en découlent.

vous pouvez contacter l'IR2F :

Au **04.72.15.30.21** ou **formations@laurafoot.fff.fr**

Lien pour l'enregistrement d'inscription de vos candidats(es)

<https://laurafoot.fff.fr/acceuil/arbitrage/devenir-arbitre-les-formations-initialesarbitres/>

COURRIERS

1-M. Samir KAHOU, courrier : mail demande de ne plus représenter le club de COGNIN SPORT. Décision personnelle.

Réponse : La Commission du Statut d'Arbitrage du District de Football de SAVOIE

Considérant que cette requête ne répond pas aux critères imposés par l'article 33c du Statut Fédéral de l'arbitrage, La Commission déclare M. Samir KAHOU, arbitre indépendant dès la saison 2026/2027 jusqu'à la saison 2029/2030 inclus.

2- M. Semchedine BOUCHELAGEM (indépendant) formule une demande pour représenter le club d'AIX LES BAINS (club quitté à sa demande saison 2024/2025). Demande dès cette saison.

Réponse : La Commission du Statut d'Arbitrage du District de Football de SAVOIE

Vous devez faire cette demande par courriel auprès de la commission du Statut d'Arbitrage de la LIGUE AURA. Ceci avant la date du 31 août 2026. Le club d'AIX LES BAINS étant en LIGUE.

3- M. Abdelhamid MEGUIRECHE (indépendant) questionnement sur la décision de son statut d'arbitrage sur la saison 2023/2024 et les articles, suite à la décision réglementaire: Statut d'indépendance depuis la saison 2024/2025 jusqu'à la saison 2028/2029 inclus.

Réponse : La Commission du Statut d'Arbitrage du District de Football de SAVOIE

Vous devez faire cette demande par courriel auprès de la commission du Statut d'Arbitrage de la LIGUE AURA qui avait déjà répondu sur ce dossier. Le club d'AIX LES BAINS étant en LIGUE

DEMANDE DE CHANGEMENT DE STATUT (précision à l'article 35 du statut Fédéral d'Arbitrage)

Début de l'arbitrage- Licencié dans un club

DROIT DE MUTATION : 500€

300€ pour le club formateur

100€ pour le district d'appartenance

100€ pour la Ligue

Début de l'arbitrage- Arbitre indépendant

DROIT DE MUTATION : 300€

200€ pour le club formateur

100€ pour la Ligue

COUVERTURE et DEMISSION (Article 35 Statut Fédéral de l'Arbitrage)

Démission :

COUVERTURE DU CLUB QUITTE :



- 1 : Pendant 2 saisons si club formateur
- 2 : Pendant 1 saison si licencié 5 saisons consécutives dans un club

Arrêt définitif :

COUVERTURE DU CLUB QUITTE LICENCE :

- 3 : Couverture 1 saison si licencié 10 saisons consécutives

Si l'arbitre démissionne après le 31 août, le club quitté compte l'arbitre dans son effectif jusqu'à la fin de la saison en cours par conséquent les conditions de couverture ci-dessus ne s'appliquent qu'à partir de la saison suivante.

PRECISION SUR LA REGLEMENTATION

Pour être en règle avec le Statut d'Arbitrage de la LAURAFoot,

NOMBRE DE JOURNEES A ARBITRER (précisions à l'article 34 du Statut)

Les arbitres ont l'obligation de diriger un nombre minimum de rencontres par saison. Ce nombre et ses modalités de comptabilisation sont fixés pour tous les Districts d'une Ligue régionale par le Comité de Direction de celle-ci sur proposition de la Commission Régionale de l'Arbitrage.

Pour un arbitre ayant obtenu sa licence au 31 août, le nombre de journées minimum à diriger est de :

18 pour les arbitres de football libre masculins dont 1 obligatoirement comprise dans les 3 dernières journées de championnat ;

15 pour les jeunes arbitres, les arbitres de futsal et les arbitres féminines dont 1 obligatoirement comprise dans les 3 dernières journées de championnat ;

Pour un nouvel arbitre ayant obtenu sa licence avant le 28 février de la saison en cours, le nombre de journées minimum à diriger est de :

9 pour les arbitres de football libre masculins dont 1 obligatoirement comprise dans les 3 dernières journées de championnat ;

7 pour les jeunes arbitres, les arbitres de futsal et les arbitres féminines dont 1 obligatoirement comprise dans les 3 dernières journées de championnat ;

Une journée va du lundi au dimanche inclus.

Précision : Même si un arbitre officie (le samedi et le dimanche), il comptabilise qu'une seule journée au niveau du statut.

PRECISION SUR LA REGLEMENTATION ENTENTES - REGROUPEMENTS

Pour être en règle avec le Statut d'Arbitrage de la LAURAFoot, un regroupement d'équipes en Entente ou en Groupement doit respecter des obligations précises concernant les arbitres à fournir.

Groupements (Jeunes / Féminin)

***Condition de création et de conformité** : Au moins un des clubs composant le groupement doit être en règle avec les obligations du Statut d'Arbitrage.

***Couverture** : Pour les obligations des équipes de jeunes en groupement, la couverture ne peut être assurée que par des « Jeunes Arbitres » ou « Très jeunes Arbitres »

Ententes

***Condition** : L'entente doit compter au moins l'un de ses clubs d'origine en règle avec le statut d'arbitrage des jeunes de la LAURAFoot.

***Rappel réglementaire** : L'entente a une durée d'une saison renouvelable et reste un engagement temporaire, contrairement au groupement qui s'inscrit dans la durée.

Si vous souhaitez approfondir un cas particulier, consulter les règlements généraux de la ligue.



COMMISSION PRÉVENTION et ÉTHIQUE

Président : Alain CAREGLIO

Réunion du Lundi 28 septembre 2026

CAMÉRA EMBARQUÉE

Liste des matchs classés à risques ou à enjeux : Caméras embarquées sur les arbitres

Journée 4

Dimanche 27 septembre 2026 :

D3.B Match n° 56524244	COGNIN SP 2 contre F C ST MICHEL SP
D4.B Match n° 56520626	MAURIENNE CA 2 contre VILLARGONDRAN 2

L'établissement de cette liste est basé sur les éléments recueillis auprès des commissions, Discipline, Rapport et signalement des arbitres ...

Rappel important :

- Les joueuses et/ou joueurs s'opposants à cette initiative nationale ne **pourront pas participer** aux rencontres.
- La commission ne peut, en aucun cas, communiquer les images, qui seront déposées sur le serveur fédéral pendant 30 jours et seront utilisées aux besoins des commissions disciplinaires, appels ou judiciaires, si plaintes déposées par arbitres et/ou clubs.



COMMISSION DE DISCIPLINE

Président : Pascal ELHOMBRE 06 83 86 81 52

Réunion du 28 Septembre 2026

Présents : Pascal ELHOMBRE - Patrick GALLET – Sophie LEFEVRE

Présents non élus : David CORMIER - Mohamed DAIF – Mario LAURENCIN - Francis MOREL-BIRON

INFO AUX CLUBS

Nous rappelons à tous les clubs que dans la mesure où la tablette est signée il y a un onglet où vous cliquez :

➤ je déclare avoir pris connaissance.

Seuls les arbitres sont habilités à nous faire modifier les erreurs sur la tablette.

Les supporters ou spectateurs apportent leur soutien et leurs encouragements à leur équipe, sans agressivité, ni insultes à l'égard de leurs homologues adverses, pour que chacun puisse apprécier le spectacle en toute sérénité. L'attitude des spectateurs et supporters doit s'inscrire dans la convivialité et le bon état d'esprit.

POUR INFORMATION

Les sanctions prononcées seront consultables pour les clubs, sur FOOTCLUBS, et pour les licenciés, sur leur espace personnel « Mon espace FFF ».

La présente décision est susceptible de recours devant l'organe compétent (Ligue : sanction égale ou supérieure à un an, District : inférieure à un an) selon les dispositions de l'Article 3.1.1 du règlement disciplinaire dans un délai de 7 jours suivant sa notification, dans les conditions de forme prévues à l'Article 3.4.1. du Règlement disciplinaire annexé aux Règlements Généraux de la F.F.F.

Compte-tenu des impératifs liés au bon déroulement et à l'équité sportive, la Commission de Discipline décide de lever l'effet suspensif lié à un éventuel appel de cette sanction.

Le Président de la Commission,
Pascal ELHOMBRE

La Secrétaire de la Commission,
Pierrette CATANIA

IMPORTANT

La Commission de Discipline rappelle : les membres de la Commission faisant partie d'un club ne prennent pas part aux décisions concernant leur club et les clubs étant en compétition avec le club.

Il est possible de venir consulter des dossiers au District : prévenir avant le Président de la commission de discipline ou la Secrétaire de la commission de discipline. La Commission reste disponible le lundi entre 18h à 19h. Les dossiers sont consultables uniquement en présence d'une personne de la commission.



IMPORTANT : la commission rappelle que toute absence à une convocation, audition doit être OBLIGATOIREMENT justifiée au plus tard le lundi midi. UN JUSTIFICATIF = ATTESTATION. Sans véritable justificatif, la commission amendera 35€ par personne absente.

IMPORTANT : la commission insiste sur le point suivant : tout écrit à destination de la commission de discipline doit être envoyé par mail avec la messagerie du club et signé obligatoirement, pour les courriers, l'en tête du club est obligatoire.

IMPORTANT : la commission de discipline insiste sur le point suivant : tout club demandant le report d'une audition, d'une convocation sera systématiquement refusé. Une dérogation peut être octroyée en cas de force majeure.

POUR RAPPEL

Toutes les convocations, suspension à titre à conservatoire, compte rendu sont envoyés par Notifoot. Ces documents sont à lire par les clubs sur la messagerie officielle du club. Les présidents des clubs sont systématiquement conviés en cas d'audition ou de convocation, étant considérés comme ayant droit.

POUR INFORMATION

Vous trouverez après chaque réunion de la Commission de Discipline, un tableau faisant apparaître les suspensions fermes prononcées.

Dans ce tableau, n'apparaît pas l'identité des personnes sanctionnées, afin de ne pas être en désaccord avec la C.N.I.L.

Commission de Discipline du 28 septembre 2026 - Extraction des sanctions suspensions fermes						
Date réunion	Compétition	Rôle	Nom de club	Date match	Libellé décision	Date d'effet
28/09/2026	D1	Joueur	C.A. MAURIENNE F. ST JEAN DE MAURIENNE	19/09/2026	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	05/10/2026
28/09/2026	D2	Joueur	CHAMBERY SPORT 73	19/09/2026	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	05/10/2026
28/09/2026	D1	Joueur	COGNIN SP.	19/09/2026	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	05/10/2026
28/09/2026	D3	Joueur	ENT. FOOTBALL CHAUTAGNE	20/09/2026	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	05/10/2026
28/09/2026	U20 DISTRICT	Joueur	F. C. CHAMBOTTE	19/09/2026	Auto suffisant	20/09/2026



PV N° 788 du 30 septembre 2026

28/09/2026	D3	Joueur	F. C. CHAMBOTTE	20/09/2026	Suspendu jusqu'à comparution ou décision	28/09/2026
28/09/2026	D2	Joueur	F.C. DU NIVOLET	19/09/2026	1 Match Ferme par révoc sursis	05/10/2026
28/09/2026	D4	Joueur	F.C. LA ROCHETTE	20/09/2026	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	05/10/2026
28/09/2026	D2	Joueur	F.C. LAISSAUD	20/09/2026	Auto suffisant	21/09/2026
28/09/2026	U15 D2	Joueur	F.C. ST MICHEL SP.	20/09/2026	2 MF dont Auto	21/09/2026
28/09/2026	D2	Joueur	FC DE HAUTE TARENTEISE	19/09/2026	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	05/10/2026
28/09/2026	D2	Joueur	MONTMELIAN A.	20/09/2026	Auto suffisant	21/09/2026
28/09/2026	D1	Joueur	MONTMELIAN A.	20/09/2026	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	05/10/2026
28/09/2026	D1	Joueur	ST PIERRE SPORT FOOTBALL	20/09/2026	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	05/10/2026
28/09/2026	D2	Joueur	U.S. GRAND MONT LA BATHIE	20/09/2026	2 MF dont Auto	21/09/2026
28/09/2026	D3	Joueur	U.S. GRIGNON	20/09/2026	2 MF dont Auto	21/09/2026
28/09/2026	D1	Joueur	U.S. LA MOTTE SERVOLEX	20/09/2026	4 MF dont Auto	21/09/2026
28/09/2026	D3	Joueur	U.S. MODANE	20/09/2026	Auto suffisant	21/09/2026

ANNEXES

- Rencontres
- Amendes administratives
- Tableau STATUT ARBITRE septembre 2026
- Calendrier U11 J1 et J2
- PASS SPORT 2026/2027
- Programme formations CDOSS – 2ème semestre
- Programme formations CDOSS – Jeunes Dirigeants
- Manifestations FC BELLE ETOILE MERCURY

